



Commune d'Ecublens/VD

Bureau électoral

Election complémentaire à la Municipalité du 29 octobre 2017 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste du « PLR. Les Libéraux-Radicaux + les Indépendants de droite », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée au Greffe municipal dans les délais légaux, soit le lundi 2 octobre 2017, à 12 h,
- que la liste déposée est conforme aux dispositions de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAMME

Monsieur Jean CAVALLI, né le 4 août 1957, originaire de Genève, domicilié à la route de Vallaire 116 à Ecublens/VD, **élu tacitement Conseiller municipal**, pour la fin de la législature 2016-2021.

En application de l'Arrêté de convocation du 7 septembre 2017 de la Préfète du District de l'Ouest lausannois, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 29 octobre 2017.

* * *

Pour le Bureau électoral :

Le Vice-Président du Bureau :

Nicolas Morel

N. Morel



La Secrétaire :

Chantal Junod

Chantal Junod Napoletano

Ecublens/VD, le 2 octobre 2017

101.02 - PB/sm